

CONCOURS

Mines-Télécom

AVENANT

NOTICE 
CONCOURS

2020



En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et dans le cadre fixé par le MESRI, le Concours Mines-Télécom a dû renoncer à organiser des épreuves orales pour cette session 2020. Le classement des candidats se fera sur la base des résultats des épreuves écrites.

LE CONCOURS MINES-TÉLÉCOM EST ADHÉRENT :

- › à la Banque Mines-Ponts pour les filières MP, PC et PSI,
- › à la Banque PT pour la filière PT,

- › au Concours Centrale-Supélec pour la filière TSI,
- › au Concours ENSEA pour la filière ATS,
- › au Concours G2E pour la filière BCPST.



CALENDRIER MODIFIÉ

Dates des épreuves :

- › Banque d'épreuves Mines-Ponts : les 08, 09 et 10 juillet 2020
- › Banque d'épreuves PT : du 22 au 27 juin et les 29 et 30 juin 2020
- › Concours Centrale-Supélec : du 27 juin et du 29 juin au 1^{er} juillet 2020
- › Concours ENSEA : du 22 au 24 juin 2020
- › Concours G2E : du 06 au 08 juillet 2020

Liste de vœux ATS :

du 05 juin au 21 juillet 2020 à minuit

Liste de vœux :

du 1^{er} février au 09 août 2020 à 12h



ORGANISATION DU CONCOURS



ÉPREUVES ÉCRITES FILIÈRES MP - PC - PSI

À la Banque Mines-Ponts

Tous les candidats aux 13 écoles du concours Mines-Télécom passent les mêmes épreuves écrites que celles du concours commun Mines-Ponts.

Les coefficients appliqués pour le Concours Mines-Télécom peuvent cependant être différents de ceux appliqués au concours commun Mines-Ponts.

> Coefficients des épreuves écrites

NATURE DE L'ÉPREUVE	MP		PC		PSI	
	COEF	COEF	COEF	COEF	COEF	COEF
1 ^{re} épreuve de mathématiques	3h	4	3h	3	3h	3
2 ^e épreuve de mathématiques	4h	4	3h	3	3h	3
1 ^{re} épreuve de physique	3h	3	3h	4	3h	3
2 ^e épreuve de physique	3h	3	4h	4	4h	3
Épreuve de chimie	1h30	1	4h	3	1h30	1
Épreuve d'informatique ou de sciences industrielles selon l'option choisie	3h	2	-	-	-	-
Épreuve de français	3h	6	3h	6	3h	6
Épreuve de langue	1h30	5	1h30	5	1h30	5
Épreuve de sciences industrielles	-	-	-	-	4h	4
Épreuve d'informatique	1h30	2	1h30	2	1h30	2
TOTAL		30		30		30

Ces épreuves sont obligatoires pour toutes les écoles du concours.



ÉPREUVES ÉCRITES FILIÈRE PT

NATURE DE L'ÉPREUVE		COEF
Mathématiques B	4h	3
Mathématiques C	4h	3
Physique A	4h	3
Physique B	4h	3
Informatique Modélisation	4h	2
Sciences industrielles A	5h	5
Français B	4h	6
Langue vivante A	3h	5
TOTAL		30



ÉPREUVES ÉCRITES FILIÈRE TSI

NATURE DE L'ÉPREUVE		COEF
Mathématiques 1	4h	5
Mathématiques 2	4h	3
Physique 1	4h	3
Physique 2	3h	3
Français	4h	5
Langue vivante	3h	3
Sciences industrielles pour l'ingénieur	4h	6
Informatique	3h	2
TOTAL		30



ÉPREUVES ÉCRITES FILIÈRE SPE-ATS

NATURE DE L'ÉPREUVE	🕒	COEF
Anglais	2h	4
Français	4h	2
Mathématiques	3h	5
Sciences industrielles	5h	8
Sciences physiques	3h	5
TOTAL		24



ÉPREUVES ÉCRITES BCPST

NATURE DE L'ÉPREUVE	🕒	COEF
Chimie	3h	4
Français	3h30	5
Biologie	3h	3
Physique	3h30	4
Mathématiques	4h	5
Géologie	3h	3
TOTAL		24



PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les notes obtenues aux épreuves écrites seront affichées par chaque banque d'épreuve correspondant à la filière concernée. Les listes de classement (établies comme il est indiqué page suivante) seront disponibles le **samedi 08 août 2020**.



CLASSEMENT DES CANDIDATS

Pour chaque candidat, un total de points est calculé en appliquant, aux notes sur 20 obtenues à chaque épreuve, les coefficients correspondants.

Tout candidat ayant obtenu une note **inférieure à 3** à l'épreuve écrite de français est éliminé.

Les conditions d'admissibilité à la filière IETA de l'ENSTA Bretagne étant différentes, il sera indiqué à chaque candidat sur le site web du concours s'il est admissible ou pas à cette filière.

Bonification :

- Une majoration de 15 points est accordée au candidat justifiant d'être pour la première fois en deuxième année après le baccalauréat.
- Aucune bonification n'est accordée aux candidats à l'ENSTA Bretagne filière sous statut IETA - Direction Générale de l'Armement.
- Aucune bonification n'est appliquée par le concours G2E pour les candidats de la filière BCPST.

Pour le classement, si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés, d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de français, puis par ordre croissant d'âge.



PROCÉDURE COMMUNE D'ADMISSION DANS LES ÉCOLES

SEULS LES CANDIDATS « CLASSÉS » SONT SUSCEPTIBLES D'INTÉGRER UNE ÉCOLE.

➤ **L'intégration dans une école est proposée en tenant compte :**

- du rang du candidat dans chaque concours ;
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimés ;
- du nombre de places offertes au concours par chaque école.

➤ **Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.**

**Liste de vœux sur internet exclusivement :
www.scei-concours.fr**

Entre le **09 Août 2020 à 12h00** les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans cette notice.

IMPORTANT : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux ; après validation, un message sera envoyé sur l'adresse mail du candidat. L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

ATTENTION !

Après le 09 Août 2020 12h00, les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école. Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.



Réclamations :

Toute réclamation résultant des épreuves écrites, doit être faite par le candidat lui-même et adressée directement à la Banque d'épreuves correspondant à sa filière. Merci de se référer aux notices correspondantes.



www.concours-mines-telecom.fr